



HEC MONTRÉAL

RÉNOVATION DU 7ÈME ÉTAGE DE L'ÉDIFICE DECELLES

ARCHITECTURE

ADDENDA AR-03

ÉMIS LE 14 MARS 2024

PRAA No. 230233

PROVENCHER_ROY

PARTIE 1 – ARCHITECTURE

1.1 GÉNÉRALITÉS

- .1 Le présent addenda est une mise à jour des documents d'appel d'offres et fait partie intégrante des documents contractuels. Veuillez prendre connaissance des clarifications, ajouts ou modifications ci-dessous et les intégrer aux documents d'appel d'offres émis précédemment.
- .2 **Les modifications suivantes aux documents de soumissions entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**
- .3 Les réponses aux demandes de renseignements (DR) inscrites dans cet addenda font partie des documents de construction. Les réponses les plus récentes chronologiquement ont préséance sur les précédentes relativement à un même sujet.

1.2 DESSINS ARCHITECTURE

.1 Réponses aux demandes de renseignements (DR) des soumissionnaires

.1 DR-01

- .1 Question : Demande d'équivalence E-01_R2, section 10 22 19.01
Produit spécifié : Système Teknion
Produit proposé par LDMA : Système Starwall
- .2 Réponse :
 - .1 Recevable sous réserve de la disponibilité du fini identique à Mica Paint anthracite 68/X
 - .2 Porte pleine : Les portes devront être conformes à l'addenda AR-01 section 10 22 19.1.
 - .3 Sous réserve de la conformité du vitrage aux exigences de la section de devis 08 80 50 Vitrages.

.1 DR-02

- .1 Question : La spécification de la plinthe Ca03 correspond à un modèle de plinthe Tarkett discontinuée. Pourriez-vous corriger celle-ci?
- .2 Réponse : Remplacer la plinthe Cao03 par la plinthe Cao02.

FIN DE L'ADDENDA AR-03
Architecture